

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS.

COURS DE DOGME PAR M. MARET.

Tous les jeudis, à deux heures, un auditoire nombreux et choisi se réunit à la Sorbonne autour de la chaire qu'occupe M. l'abbé Maret. Ce cours est sans contredit un des plus sérieux et des plus utiles qui se fasse à Paris, nous allons essayer d'en donner une idée à nos lecteurs.

Le savant et pieux professeur, avant d'entrer dans la théodicée qu'il exposera cette année, a consacré quelques leçons aux questions qui surgissent naturellement quand on s'occupe de théologie. Nous ne reproduirons pas ce qu'il a dit sur la nature de la théologie, ses divisions, ses principes. La théologie est pour lui la science par excellence; ce qui ne l'empêche pas de reconnaître une philosophie naturelle, distincte de la théologie, dont on ne doit pas, sans témérité, la séparer. Nous passons à son esquisse historique de la théologie.

Le professeur nous initie au secret des temps apostoliques. Il dit l'œuvre qu'ils avaient à accomplir, la base donnée au monde moral nouveau.—La propagation de la foi est le caractère particulier de ce siècle, plus à l'action qu'à la parole.—Il montre comment la doctrine se perpétuait, se prouvait, se défendait, se justifiait, se propageait. Elle produisit des effets admirables. A côté des apôtres et continuant leur céleste mission, s'élève la glorieuse phalange des martyrs et des premiers pénitens de l'Eglise. Quel spectacle magnifique que celui du confesseur de la foi répondant avec une si admirable sagesse et un bon sens si sûr aux préconuls, aux empereurs! Il cite leurs interrogatoires, leurs lettres. Leur langage prouve la vérité des faits évangéliques, inexplicables sans elle. Tout le premier siècle y vit et s'y révèle; la foi y est palpitante avec tous ses caractères; le monde se convertit sous ses influences; les ignorans et les savans entrent en foule au sein de l'Eglise. Mais les chrétiens sont calomniés, et les apologistes se lèvent. Ils repoussent la calomnie, et démontrent l'excellence de la doctrine chrétienne; ils attaquent le paganisme et la philosophie devant le sénat et les empereurs qui les protègent. Ailleurs ils confondent le judaïsme et l'hérésie, surtout par les prophéties, miracle toujours actuel, toujours puissant. Il faut entrer plus avant dans cette société nouvelle, cimentée par le sang des martyrs; à côté de l'Eglise voir l'école. Quels furent les maîtres, les travaux de l'école d'Alexandrie, illustrée par saint Panthène, stoïcien, par Clément, platonicien, par Origène! Quelle largeur, quelles charmantes relations entre les maîtres et les disciples! Aussi quels glorieux élèves en sortirent!

Un demi siècle après la mort d'Origène, Constantin pacifiait l'Eglise... Ici s'ouvre une carrière dont M. l'abbé Maret a tracé une ébauche admirable. La théologie va tout animer, tout inspirer, tout féconder. Mais avant de parler de ce qu'elle fit, disons un mot de qu'elle était.

Les noms des grands hommes qui furent l'ornement de l'Eglise au quatrième et au cinquième siècles sont dans toutes les bouches, et on ne peut les prononcer, sans se représenter l'image du génie et de la plus pure vertu. L'Orient avait Athanase, Basile de Césarée, Grégoire de Nazianze, Chrysostôme, etc. L'Occident se glorifiait de Jérôme, d'Ambroise, de Paulin de Nôle, de Léon-le-Grand, d'Augustin. A côté de ces grands hommes et de ces grands saints, se trouvaient une foule d'autres hommes doués de tous les talens de l'esprit et des charmes de la sainteté. La théologie s'enrichit de tous les travaux de ces hommes, et se développa avec une étonnante puissance. Saint Jérôme, continuant Origène, traduisait l'Ecriture sainte, et l'expliquait par de savants et profonds commentaires. Eusèbe de Césarée faisait parler à l'histoire ecclésiastique une langue digne d'elle. La morale évangélique, systématisée, développée, avec un style noble, par saint Ambroise, parée de toutes les richesses de la plus haute éloquence par saint Chrysostôme, laissait bien loin derrière elle Socrate, Cicéron et Sénèque... La théologie dogmatique atteint partout de grandes et magnifiques proportions. Les hérésies qui crurent diviser l'Eglise dans ces siècles, l'arianisme et le pélagianisme surtout, qui voulaient implanter un vague et mobile déisme, et qui au fond ramenaient le monde au paganisme, fournirent aux docteurs chrétiens l'occasion d'approfondir les dogmes fondamentaux du christianisme, d'en pénétrer les idées, d'en déduire tous les enseignemens, d'en expliquer enfin toute la philosophie divine; les travaux antérieurs furent ainsi complétés.

Saint Athanase, dont le nom rappelle toute la puissance de la volonté et du caractère porté à ce degré qui fait les héros, à la vie duquel s'attache un intérêt si dramatique, et soutint contre le monde arien, contre ses empereurs

et ses évêques, une lutte de 40 ans, où il n'avait d'autre appui que son génie et ses vertus, et dont cependant il sortit victorieux, Athanase, dans ses discussions avec les ariens, développa le dogme de la Trinité avec une invincible logique, et montra l'accord parfait, l'harmonie des idées chrétiennes sur ce mystère capital, qui jette sur la nature de si profondes clartés.

Quelques années après, un homme non moins grand qu'Athanase par le génie, et qui avait peut-être sur lui la supériorité de l'imagination et de la sensibilité qui donnent au talent tant de variété, de souplesse, saint Augustin fut amené par les hérésies qu'il eut à combattre, à développer sous toutes ses faces le dogme de la création, ou du rapport du créé et de l'incréé, du fini et de l'infini. Qui mieux que le grand évêque d'Hippone a pénétré l'incommunicable perfection, la souveraineté absolue, la toute puissance de l'Etre suprême?

Ainsi, sous l'influence du dogme chrétien, la nature divine était mieux connue; il se formait une véritable théologie. L'esprit humain était débarrassé de ses graves erreurs sur la nature divine, auxquelles n'avaient pas pu échapper les premiers génies philosophiques de l'antiquité, et qui l'empêchaient de faire aucun progrès véritable dans la saine logique.

D'un autre côté, le grand dogme de l'incarnation exposé, expliqué par tous les Pères à la fois, ce grand dogme qui n'était que l'unité personnelle de la nature divine et de la nature humaine dans l'homme-Dieu, montrait l'union divine comme la fin de l'homme; il éclairait d'une vive lumière l'origine et la destinée humaine, la liberté, le bien, le mal; il établissait des rapports nouveaux entre Dieu et l'homme et parmi les hommes. De sorte que si la connaissance de Dieu a été accrue par les dogmes de l'unité et de la création, le dogme de l'incarnation agrandissait parallèlement la connaissance de l'homme et donnait une pleine satisfaction à ce besoin infini qu'il a de Dieu. Alors, la sagesse antique fut dépassée. L'humanité avait fait un pas essentiel dans la route qui mène à Dieu.

De pareils progrès ne pouvaient avoir lieu dans la région des idées sans que la forme elle-même ne fût élevée, ennoblie; ainsi naquit et se développa l'éloquence chrétienne. Tandis que les Ausone et les Libanius amusent un public frivole par une poésie vaine et puérile, ou par une éloquence vide et froide, la poésie chrétienne, la poésie de l'âme trouvent déjà de dignes interprètes dans Symésius, saint Paulin de Nôle, saint Grégoire de Nazianze surtout, et l'éloquence, après avoir produit saint Chrysostôme, n'eut rien à envier aux tribunes antiques, lorsque la chaire chrétienne se montra si supérieure à elle par les idées et les sentiments. Ces grands hommes et ces grands saints dont je viens de rappeler les noms étaient, tous, les pères et les bienfaiteurs des peuples. Ils étaient les avocats nés, les protecteurs des pauvres, des faibles, des petits. Dans un temps de dégradation profonde et de calamités terribles, ils interposaient sans relâche l'autorité dont ils jouissaient, l'immense crédit que leur avaient acquis leurs lumières et leurs vertus en faveur de la justice et de la liberté. Tous ces faits sont connus, il n'est pas besoin de les rappeler.

Que le christianisme, à cette époque, est beau; éclairant, consolant, protégeant l'humanité au milieu d'une civilisation corrompue et décrépète, au milieu des ruines d'un monde, il fait naître une société nouvelle, un art nouveau, il développe les plus nobles caractères, les plus magnifiques vertus. Il aurait sauvé la vieille société si elle avait voulu se laisser pleinement transformer. Les Barbares avaient été repoussés et investis; la marche de la civilisation n'avait pas été interrompue. Mais ce despotisme brutal qui, depuis quatre siècles, pesait sur le monde, ne voulait pas abandonner ses traditions d'orgueil, d'égoïsme et de violence. Il y avait au fond des mœurs publiques un paganisme secret qui résistait à l'action régénératrice du christianisme. Cette société était condamnée; elle devait périr; et la civilisation chrétienne, qui venait de jeter un éclat si pur et si beau, pendant le quatrième et le cinquième siècles, devait s'effacer et disparaître avec elle pour renaître ensuite et poursuivre ses destinées.

En finissant, le professeur a signalé l'œuvre qui résume ces siècles glorieux, la Cité de Dieu de saint Augustin. Dans cet ouvrage, la théologie, la philosophie, l'histoire s'aident et s'éclaircissent les uns par les autres. L'ensemble du développement de l'humanité y est embrassé; la loi qui préside à ses destinées y est posée; la lutte éternelle de la vérité et de l'erreur, du bon et du mal y est décrite... Deux amours, dit saint Augustin, ont bâti deux cités; l'amour de soi-même, poussé jusqu'au mépris de Dieu, a élevé la cité de la terre; l'amour de Dieu, poussé jusqu'au mépris de

soi-même, a été fondé l'architecte de la cité céleste. La philosophie de l'histoire a été fondée par saint Augustin. Elle ne pouvait naître qu'au sein du christianisme. Un jour Bossuet répandra les lumières de saint Augustin et les marquera du sceau de son génie.

Nous avons accompagné le professeur dans une partie de son travail. Nous n'avons parcouru que la première époque de son Esquisse historique de la Théologie; nous désirerions pouvoir le suivre encore et contempler avec lui le moyen âge. Soumis à la règle de la foi, les esprits n'y perdirent rien de leur vigueur et de leur activité. Les prodigieux travaux des puissans génies qu'enfantèrent ces âges sont là pour l'attester. Le développement régulier de cet ordre de choses fut suspendu par plusieurs causes qu'il serait trop long d'énumérer ici et enfin violemment interrompu par la réforme.

Aujourd'hui les circonstances sont plus heureuses. Nous sommes arrivés à un moment solennel pour la théologie. L'on semble fatigué de l'éclectisme et du progressisme. Les idées et les sentimens chrétiens sont le mieux accueillis et réveillent les émotions les plus vives. La moisson est blanchissante, selon la parole du maître, prions-le donc dans notre disette d'hommes et d'institutions, de susciter des instrumens de ses œuvres qui concourent, comme notre savant professeur, à l'accomplissement de ses œuvres miséricordieuses.

Nous n'avons voulu qu'indiquer les points principaux touchés par M. l'abbé Maret. Une autre fois nous le ferons mieux connaître en reproduisant quelques passages de ses éloquents leçons. Nous nous estimerons heureux si cette sèche et froide analyse détermine quelqu'un de nos frères à se joindre à tous ceux qui vont recevoir au pied de cette chaire un enseignement aussi attrayant que solide.

Univers.



#### BULLETIN.

Vendredi dernier fut solennisée par la population irlandaise de cette ville la fête nationale de St. Patrice. De grands préparatifs avaient été faits pour la rendre des plus brillantes, et M. le grand-vicaire Phélan, si justement chéri et vénéré de ses enfans de ses frères bien-aimés, avait promis d'ajourner son retour à Bytown pour célébrer avec eux la fête du grand apôtre de l'Irlande. A 9 heures, le cortège quitta l'église des Récollets, où il s'était formé, pour se rendre à l'église paroissiale. Trois sociétés irlandaises s'y trouvaient réunies, sans distinction de croyance religieuse; la société dite de la Doctrine chrétienne, composée de jeunes gens; la société irlandaise et nationale proprement dite, avec son président et ses bannières; la société de tempérance avec son président et aussi ses nombreuses et magnifiques bannières. Tous les Irlandais portaient suspendue à un large ruban vert la médaille de la tempérance; car on nous assure que tous font partie de cette société. Ils étaient en outre décorés de la feuille de trefle obligée et de la harpe emblématique, richement brodée sur une bande de soie verte, attachée à la boutonnière, et surmontée de la devise: L'IRLANDE POUR TOUJOURS. Touchantes et magiques paroles, dont la puissante influence s'accroît si étonnamment du souvenir de la patrie absente. Ils défilèrent sur quatre de front et descendirent jusque sur la rue S. Jacques, pour remonter delà jusqu'à la place d'armes et se réunir à l'église Notre-Dame. Pendant la marche une excellente musique militaire jouait des airs nationaux. On eut à regretter que le mauvais tems ne permit pas à la procession de se déployer avec tout l'appareil et tout le luxe qui avaient été préparés, et que les décorations et les divers emblèmes portés par ces sept mille hommes n'eussent pu produire tout l'effet que l'on s'en était promis.

Ce fut M. le Supérieur du Séminaire qui chanta la messe. M. Phélan, cédant à l'honorable sollicitation de la population irlandaise, donna le sermon. Il parla pendant près d'une heure et parut faire une grande impression sur ses auditeurs. Il les exhorta à l'union et à la charité; il félicita les Irlandais protestans d'avoir oublié leur rivalité de croyance pour se confondre avec leurs frères catholiques, dans cette fête religieuse et nationale. Durant la messe un orchestre composé d'artistes irlandais, secondés par la musique militaire, exécuta de délicieux morceaux de musique religieuse avec une perfection qu'on nous dit avoir fait l'admiration générale.

Après la messe les rangs se formèrent de nouveau, et le cortège parcourut, bannières déployées, les principaux quartiers de la ville. Il n'y eut pas de banquet à cette fête, vu la pénurie de l'époque. Il serait odieux, dirent ces bons Irlandais, de se réjouir dans des festins, tandis que tant de malheureux étaient de profondes misères et souffrent de la faim. Cette délicatesse de sentimens fait le plus grand honneur à la société irlandaise: nous pensons que la Tempérance a droit de revendiquer une part de l'honneur de cette généreuse résolution. En revanche, la fête fut toute religieuse et patriotique, et l'ordre le plus parfait ne cessa d'y régner.

Il y a peu de peuples qui aient conservé le sentiment national aussi vif et aussi constant que le peuple irlandais. Il est à remarquer en même tems que l'attachement à sa religion fut toujours une des nuances essentielles et constitutives de sa nationalité. Irlandais et catholique, sont chez lui mots synonymes, comme Anglais et protestant. Et voilà ce qui en fait une nation admirable et forte, contre laquelle la puissance britannique et les brutales persécutions de l'hérésie ont échoué et devront échouer toujours. La religion catholique a sauvé l'Irlande et la nationalité irlandaise. On ne brise pas aisément un peuple aussi fidèle à sa foi et à sa patrie. On peut l'insulter, l'avilir, le dépouiller, le tourmenter, le réduire au désespoir; mais il vint un jour, jour terrible pour ses persécuteurs, où il se relève et se dresse menaçant à son tour, fort de toute la puissance que donne le bon droit et la plus sainte des causes; où il met un terme à sa patience longtems comprimée et réduit à crier merci ses tyrans aussi insensés que cruels. Ce jour a commencé de luire pour ce peuple proscrit naguère encore; ou lui rend pièce à pièce les lambeaux de son ancienne liberté; il les reçoit calme et silencieux; il les rassemble avec une patience significative, et obéit sans murmurer à la religion qui, la croix à la main, lui dit de pardonner à ceux qui ont déchiré son drapeau et foulé aux pieds ses défenseurs. Il est bienheureux quelque fois d'avoir des catholiques pour ennemis.....

L'influence providentielle de l'Irlande sur les destinées du catholicisme est un fait frappant à notre époque surtout. L'Angleterre dans son ambition commerciale fait, sans s'en douter, une propagande catholique des plus actives et des plus efficaces. En envoyant ses vaisseaux dans toutes les mers, en cherchant sur toutes les plages des débouchés à ses marchandises, elle jette en même tems ses soldats irlandais dans toutes les contrées du monde, et elle en fait autant de missionnaires catholiques et de soldats de J.-C., qui préparent des conquêtes à la foi bien autrement sûres et durables que les conquêtes et la domination de leur gouvernement. Il est vrai qu'elle fait suivre ses marchands et ses politiques de missionnaires protestans, spéculateurs et marchands à leur tour, et qu'elle impose ses bibles en même tems que ses cotons; mais cette concurrence est peu redoutable pour les catholiques. L'expérience nous apprend tous les jours que la vérité catholique triomphe régulièrement de l'erreur toutes les fois qu'elles se trouvent en présence; que les missionnaires protestans font en vain de splendides bulletins de leurs succès à l'étranger, pour obtenir le salaire promis et tarifé d'après le nombre de bibles vendues ou distribuées; qu'ils achètent bien quelquefois des auditeurs, mais qu'ils ne gagnent pas de prosélytes. Une religion qui se vend et s'achète, n'est pas une religion, c'est une marchandise; et le dernier et le plus stupide des sauvages de la Polynésie comprend cela comme nous et tout d'abord. Continuez donc votre mission providentielle, nobles et généreux enfans de la généreuse Irlande; elle est belle et glorieuse, elle est éminemment nationale, elle est catholique dans toute l'étendue de ce mot. Chacune de vos victoires à l'étranger est une conquête pour l'Eglise et pour votre belle patrie. En gagnant des enfans à l'église vous gagnez des frères à votre cause nationale, vous hâtez le jour de votre entière délivrance, vous devenez plus grands et plus puissans que vos maîtres, vous sauvez l'Angleterre. Oui, L'IRLANDE POUR TOUJOURS!

Le *Great-Western*, pour la perte duquel on avait tremblé pendant quelque tems, est arrivé à New-York le 12, apportant des nouvelles d'Angleterre du 11 février et de France du 9. Les nouvelles qui regardent le Canada sont défavorables. La motion de M. Roebuck en faveur de nos exilés a été combattue vivement par le ministre des colonies, LORD STANLEY, et condamnée ouvertement par CHS. BULLER!... Cette opposition à cette mesure d'humanité, nous allions dire de justice, est une flétrissure pour ses auteurs, un opprobre pour ceux qui les ont appuyés. Nous reviendrons sur ce sujet. Disons seulement aujourd'hui que cette nouvelle, en étonnant tout le monde, affligera même le parti qui a provoqué des mesures de rigueur contre les Canadiens. Il n'y a que quelques semaines, nous entretenant de la question d'amnistie avec un adversaire haut placé des doctrines politiques que défend la presse française en ce pays, il nous dit lui-même qu'il regardait la prolongation de la peine infligée à nos malheureux frères, comme une injustice et une faute politique. Il alla jusqu'à soutenir qu'aussitôt que des troubles civils étaient apaisés et que la paix intérieure d'un pays était rétablie, un gouvernement devait en toute justice et en toute moralité mettre fin aux punitions; s'il ne le faisait pas c'était de sa part de la vengeance et de la cruauté

en pure perte. Après de telles paroles sorties de la bouche d'un homme qui a fait des trois quarts de sa vie une étude du droit politique et social, qui s'est constitué le champion des mesures qui ont jeté l'oeil et la consternation parmi nous, n'avons nous pas le droit de nous étonner aujourd'hui et de nous plaindre amèrement.

Nous reviendrons aussi sur les nouvelles de France. Constatons seulement en passant que le ministère Guizot, contre toute prévision, est encore debout, malgré l'impopularité et la honte sous lesquelles il se débat en agonisant. L'amendement du paragraphe de l'Adresse relatif au Droit de Visite a passé. Le ministère en le subissant a fait un grand acte de faiblesse ; mais il préfère le déshonneur à la mort. Malgré cela son existence est plus problématique que jamais, et pour certaines opinions sa chute prochaine n'est plus un problème.

Notre article du 10 mars sur les romans immoraux a été lu et remarqué : c'est tout ce que nous voulons pour le moment. On s'en est fâché, il est vrai. C'est très fâcheux, mais c'est très naturel, et nous n'y pouvons mais. La meilleure réponse que l'on ait cru devoir lui faire, c'est de dire que c'est nous et nous tous seuls qui avons fait de l'immoralité, de l'obscénité (littéral), en signalant aux honnêtes gens ce que vous savez. Et de là on prend occasion de nous faire le *catéchisme*. C'est très ingénieux ce tour-là ; et nous ne pensons pas que le jeune homme eût trouvé mieux, malgré la poésie de son style et la chasteté de ses idées. Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, nous sommes plus persuadés que jamais que nous avons raison. Nous aimons mieux vos accusations que vos romans ; c'est moins dangereux. Aussi nous sommes le mieux disposés du monde à subir votre *catéchisme* à vous ; à condition toutefois que vous nous permettiez d'en suivre, dans la pratique, un autre un peu différent, que nos lecteurs et nous avons appris autrefois et que nous préférons au vôtre. Permettez-nous aussi de l'enseigner quand besoin sera à ceux qui l'auront oublié. C'est notre tâche à nous qui sommes par état gardiens des mœurs publiques, comme vous dites si judicieusement ; et nous la trouvons aussi grande et aussi honorable cette tâche que celle de défendre comme bonne et sainte chose une œuvre stigmatisée par les gardiens nés des mœurs et par tous les honnêtes gens, nous le savons ! Si nos paroles ont frappé au cœur le jeune écrivain, elles ne sont pas si dénuées de puissance et de raison ; mais si elles ont eu l'effet de le frapper assez pour lui ôter l'envie de recommencer, nous ne voyons pas où est le malheur, et nous en bénissons Dieu. Mais le jeune homme qui a très mal commencé peut très bien finir : c'est là que nous l'attendons ; c'est à cela que nous le convions désormais.

Nous sommes ravis de voir des hommes honorables partager nos opinions sur le danger des mauvaises lectures, sur l'effet déplorable qu'ont sur l'avenir des jeunes gens ces romans immoraux qui ne laissent rien de mieux dans leur esprit et dans leur cœur que des billevesées amoureuses, que de pitoyables intrigues éternellement taillées sur un pitoyable patron. Nous donnons plus bas un extrait de l'*Aurore* que nous approuvons de tout point ; nous y ajoutons un des milliers de ces résultats funestes des romans les plus à la mode. Nous prions nos lecteurs de juger sur ces témoignages de l'opportunité de nos efforts et de nos paroles. Il est du moins consolant d'être assuré que la vérité et la bonne morale ont des amis nombreux parmi nous, et que ceux qui sont par état les gardiens des mœurs publiques trouvent des esprits intelligents pour les comprendre et des volontés généreuses pour les secourir. C'est là un encouragement et une récompense qui ne nous failliront jamais dans un pays si justement renommé par la vivacité de sa foi et la pureté de ses mœurs. Le Canada d'ailleurs a trop grand besoin de toutes ses forces, il compte trop justement sur le secours que lui promet dans l'avenir l'intéressante jeunesse qui s'élève et grandit dans son sein pour qu'il consente à la voir s'écarter dans des amusements frivoles, quand ils ne sont pas coupables.

*Observations.*—On faisait dernièrement dans la société de quelques personnes instruites l'observation qu'un bon nombre de jeunes canadiens qui d'ailleurs ne manquent pas de mérite, ne tirent pas le parti que l'on devrait pouvoir attendre de l'éducation qu'ils reçoivent dans les collèges et de leurs heureuses dispositions naturelles.

Quelques uns prétendaient que dans le cours de cette éducation là même on ne leur faisait pas suffisamment contracter l'habitude d'un travail systématique ; d'autres que dans la maison paternelle on ne prenait pas les moyens de leur faire contracter celle de la réflexion plus que d'une attention soutenue ;

qu'ils prenaient par cette raison des goûts de dissipations comme de légèreté qui finissaient par les rendre incapables d'études longues et laborieuses. On parla même à ce sujet de l'absence de certaines institutions qui forment l'éducation de la masse d'un peuple et qui réagissent en ce genre d'une manière puissante à la fois sur tous ceux qui sont dans l'âge mûr et doivent posséder le plus de lumières et sur ceux qui sont dans celui de la jeunesse.

On crut devoir laisser de côté quelques autres remarques d'une moindre importance pour en faire connaître une digne de l'attention la plus profonde, quoique au premier coup d'oeil elle pût paraître moins sérieuse, même quelque peu badine. Une des causes les plus directes d'un semblable malheur était, disait celui qui la fit, la lecture presque exclusive à laquelle se livrent beaucoup de jeunes gens d'ouvrages d'une littérature plus que superficielle, parfois même immorale et licencieuse, surtout de cette foule de petits romans qui, comme un jour nous le disions dans l'*Aurore*, sont maintenant fureur. Elle n'a pas sur l'esprit de notre jeunesse des effets moins désastreux que les bonbons, les friandises et les mets de haut goût sur le tempérament de l'enfant gâté par une mère que sa faiblesse aveugle, qui le dégoûtent de toute espèce de nourriture solide. Des aliments de cette espèce jetés dans son sein le gèrent d'une incurable faiblesse en même temps qu'ils allument le feu des passions précoces, sources d'infirmités constantes et de longues souffrances, à moins qu'une mort prématurée ne les termine. *Aurore*.

—La *Gazette des tribunaux* publie des détails sur le suicide d'un jeune avocat :

« Depuis quelque mois M. H..., qui avait récemment perdu sa femme, était plongé dans une vive douleur, et toutes ses paroles indiquaient un profond accablement et le dégoût de la vie. La semaine dernière il partit pour Versailles, et prit une chambre dans un hôtel garni. En quittant Paris il avait écrit à sa famille pour lui annoncer sa fatale résolution, et toutes les démarches avaient été inutiles pour découvrir sa retraite.

« Toutefois il ne mit pas tout de suite son projet à exécution. Il passa deux jours à visiter dans le plus grand détail le Musée de Versailles. Le troisième jour, avant de rentrer, il loua un des derniers romans de M. de Balzac intitulé ; *Une jeune mariée*.

Le lendemain, quand on entra dans sa chambre, il n'existait plus : il s'était pendu à l'espagnolette de sa fenêtre. Près de lui était ouvert le roman de M. Balzac, à la page où l'auteur raconte le suicide d'une jeune femme qui vient de perdre son mari. »

Une chose remarquable et qui peint parfaitement l'état des esprits et de la littérature à la mode c'est que les dernières sympathies du suicide ont été pour un roman de M. Balzac !

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—Les dames catholiques de Québec qui ont eu l'honneur de tenir le dernier Bazar, informent respectueusement le public qu'elles y ont réalisé la somme de £340 10 6. Elles désirent profiter de cette occasion pour offrir leurs plus sincères remerciements aux Messieurs du clergé, et à toutes les classes de la société en général, pour leur grande libéralité en cette occasion. Elles doivent aussi des remerciements particuliers au Lieut. Col. Kelsall et au Major Lord William Paulet, pour la signalée faveur qu'ils leur ont faite de laisser à leur disposition les bandes de musiciens de leurs régiments respectifs pendant les jours du bazar.

Elles ne sauraient non plus passer sous silence le zèle et l'assiduité avec lesquels messieurs les Fortiers se sont acquittés de leur devoir.

Québec, 12 mars 1843.

Canadien.

ROME.

—Une des plus grandes solennités de l'année pour toute la ville de Rome, mais surtout pour le collège de la Propagande, est cette fête de l'Épiphanie, qui rappelle le jour où les mages de l'Orient, guidés par une étoile miraculeuse, quittèrent leurs pays lointains pour venir dans la Judée adorer le Sauveur. C'est un spectacle bien majestueux et bien touchant pour un fidèle, que celui de ces prêtres de nations différentes s'approchant de l'autel avec des ornements de formes si variées, et assistant dans un même temple le divin sacrifice suivant les divers rites approuvés des Grecs, des Arméniens, des Coptes et des Moronites. La même prière s'élève vers Dieu dans plusieurs langues, et l'on entend tour à tour des voix hautes, sonores, ou rauques et pleines d'apreté, suivant l'idiome et l'accent. C'est bien dans ce lieu, en présence de tous ces ministres de Dieu appelés de toutes les parties de l'univers, que le catholique comprend et chérit l'universalité de l'Église.

Un tableau non moins frappant a lieu dans la journée du dimanche qui suit immédiatement l'Épiphanie. Ce jour-là un grand nombre de personnes instruites de Rome et d'étrangers de distinction se réunissent dans une des salles de la Propagande pour assister à un exercice de poésie sacrée donné par les élèves et connu vulgairement sous le nom de la Fête des langues. On entend là plus de quarante idiomes différents, qui tous sont consacrés à la louange du divin Enfant descendu sur la terre pour y apporter la paix et l'amour. De ces vers pieux, les uns sont écrits en grec ancien et moderne, les autres en chaldéen, ou en hébreu, ceux-ci en arabe ou en persan, ceux-là en indien ou en chinois, et en diverses langues de l'un ou de l'autre hémisphère. Ces idiomes sont habituellement échangés entre les élèves, et l'on entend la langue du Dante et du Tasse dans la bouche d'un habitant de la Californie ou d'un compatriote de Washington ; celle de Fénelon et de Cor-

neille prononcée par des élèves nés dans les pays de Gessner et de Byron, ou sur les rives du Danube et de la Vistule.

Dans cet exercice académique, les spectateurs applaudissent tous les élèves qui se font entendre successivement, parce qu'ils sont frappés de cette diversité d'accens et de gestes ; mais aucun d'entre eux, quelle que puisse être sa science dans les langues anciennes et modernes, ne peut se flatter d'avoir compris tous les lecteurs. Il y a pourtant là un homme à qui pas un de ces idiomes n'est inconnu : c'est le cardinal Mezzofante. Plus attentif que tous les auditeurs à ces compositions poétiques, il répond à chacun de leurs auteurs dans l'idiome de son pays, et seul dans cette assemblée de choix, il peut dire aux élèves : Jeunes lévites, j'ai entendu vos compositions, et j'apprécie en elles votre esprit et votre cœur.

Ces jeunes gens dont la réunion présente un si grand spectacle sont destinés à répandre la lumière de l'Évangile et de la civilisation dans ces parties du monde où régner encore les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance. A la voix du ciel, ils ont abandonné leur patrie, leurs parents, leurs amis, pour devenir les apôtres de la religion. Un même asile reçoit ces enfants de toutes les régions ; et quand, après leur sortie, ils se séparent pour ne plus se revoir, tous portent avec eux les mêmes dogmes, la même morale, et, si le vent poussait d'un bout du monde à l'autre quelque feuillet de catéchisme de l'un d'eux, aucune différence n'existerait entre cet écrit venu de si loin et ceux que les fidèles du pays reçoivent, depuis des siècles peut-être, de la main des apôtres qui leur portèrent la foi. Sectateurs de la prétendue réforme, pourriez-vous en dire autant, et n'est-ce pas un droit bien merveilleux que celui de cette ville de Rome, maîtresse de l'univers par le zèle de ses pontifes comme elle le fut autrefois par les armes des Césars ?

## FRANCE.

—Le conseil de l'Œuvre des Orphelins de Saint-Vincent de Paul par suite du choléra-morbus vient de publier le compte-rendu de la onzième année de ses travaux.

Ce compte-rendu, signé de Mgr. l'archevêque de Paris président ; de MM. les vicaires-généraux archidiacres, vice-présidents, et des membres du conseil, expose, dans les termes suivants, la situation de l'Œuvre :

« Bientôt le conseil de l'Œuvre des Orphelins par suite du choléra va toucher le terme de sa pieuse mission ; bientôt la religion et la charité se glorifieront d'un nouveau triomphe. Ils sont bien loin de nous ces jours d'affreuse mémoire ; et ces petits orphelins que, nouveau saint Vincent de Paul, le saint prélat ramassait dans son manteau pour les réchauffer, les nourrir et les abriter, sont presque tous en état de se suffire à eux-mêmes. Leur nombre fut bien grand, bien grande aussi fut la charité de leurs protecteurs ; qu'ils s'applaudissent aujourd'hui de leur persévérance, en voyant les résultats obtenus.

« Le contrat passé devant le ciel entre eux et le conseil de l'Œuvre est fidèlement accompli : si de leur part ils ont toujours répondu à la voix qui les sollicitait, s'ils ont abondamment rempli la bourse qu'on leur tendait, de son côté le conseil a la conscience d'avoir rempli la sainte et noble tâche qui lui fut confiée.

« Il sera beau ce jour qui s'approche où, déroulant publiquement le tableau de vos aumônes et de vos sacrifices, à tous, souscripteurs, bienfaiteurs, maisons et communautés religieuses, le conseil placera en regard le début si pénible de l'Œuvre, le nombre des orphelins admis, les services rendus, les dangers évités, et les bienfaits de tous genres dus à la charité du diocèse.

« En attendant, et comme tous les ans, il se fait un devoir de donner la position de l'Œuvre à la fin de 1842. »

Le conseil présente ici le tableau des orphelins secourus par l'Œuvre depuis sa création. Il en résulte que l'Œuvre a secouru, depuis 1842, 1,096 enfants, sur lesquels 341 sont encore aujourd'hui placés dans des maisons d'éducation, ou en apprentissage, ou assistés à domicile.

Le conseil ajoute :

« Ainsi donc, aux personnes qui désirent connaître l'emploi de leurs aumônes, l'Œuvre répond par ce chiffre positif et bien éloquent de 1,096 orphelins secourus depuis onze ans ; à celles qui s'étonneraient peut-être de demandes si fréquentes, par ce chiffre de 341 orphelins restant encore à la charge de l'Œuvre : ce sont les derniers admis ; plusieurs d'entre eux, au moment du fléau, étaient à la mamelle ; quelques-uns n'étaient pas nés encore, et la charité doit se montrer pour eux aussi tendre, aussi maternelle que pour leurs aînés. »

—Nous publions avec plaisir le fait suivant, que nous trouvons consigné dans un journal de Francfort :

« Dans l'année 1840, lorsque Lyon eut tant à souffrir des inondations, on publia en Allemagne plusieurs appels à la bienfaisance. Ces appels furent critiqués. On disoit que les Français étant les ennemis de l'Allemagne, on ne devait leur accorder aucun secours, etc., etc. Malheureusement il se présenta bientôt une circonstance où la France put payer sa dette à l'Allemagne. Elle l'a payée.

« Les secours envoyés aux Lyonnais de 1840 à 1841 s'élevèrent à la somme de 30,411 francs. La France a envoyé pour Hambourg une somme de 384,068 francs, c'est-à-dire douze fois plus. Lyon seul a donné à peu près ce qu'elle avoit reçu des Allemands.

« Honneur aux donateurs français qui, au-delà de leurs frontières, ont reconnu des frères et secourus des malheureux ! »

—On lit dans le *Français de l'Ouest* :

« Depuis plusieurs années le vénérable curé de Lamballe songeait à faire jouir ses ouailles des bienfaits d'une mission ; il a eu le bonheur d'obtenir le

concours de l'abbé Soymié pour cette œuvre : dès lors le succès en a été assuré.

« La mission devait commencer le troisième dimanche de l'Avent et se terminer à Noël. Mais, afin de préparer les esprits à la retraite qui alloit avoir lieu, le R. missionnaire était arrivé quinze jours d'avance et donnait 3 instructions par semaine.

« A la voix de l'orateur sacré, la ville entière s'est ébranlée, et, par un de ces élans spontanés si rares dans le temps où nous vivons, a protesté magnifiquement contre le scepticisme qui devore les sociétés modernes, contre les désolantes doctrines que l'esprit de mensonge et d'erreur propage aujourd'hui plus qu'il n'a jamais avec tant d'astuce et de persévérance. Des conversions inespérées, miraculeuses se sont opérées : Dieu a semé sur nous ses grâces à pleines mains.

« On pourra se faire une idée du mouvement religieux dont nous avons été les témoins, lorsqu'on saura que trente prêtres, occupant incessamment le confessionnal, ne suffisaient pas à recevoir les aveux de la multitude. Dès deux heures du matin, les fidèles se pressaient à la porte de l'Eglise, attendant avec impatience l'instant où elle eût été ouverte, pour se précipiter dans le temple et garder leurs places aux pieds des tribunaux de la réconciliation. Quelles paroles pourraient en dire plus que ce simple fait, peindraient plus vivement le plus sublime réveil de la foi qui s'effectuait au fond de tous les cœurs.

« Quant au nombre de ceux qui ont participé au banquet eucharistique, il est vraiment incroyable, en égard à la population. Nous pouvons affirmer que plus de 10,000 hosties ont été distribuées, pendant la mission, dans les différentes églises et chapelles de cette ville, et plus de 3,000 à St. Jean seulement, le jour de Noël.

« Qu'il est touchant de voir tous les rangs, tous les âges, se confondre dans une sainte égalité à la table du Seigneur, le riche venir s'asseoir près du pauvre, l'enfant près du vieillard, le savant près de l'ignorant !... Là, plus de grands, plus de petits, plus rien que des frères, croyant au même Dieu, partageant les mêmes espérances, brûlant du même amour.

Oh ! si vous voulez un spectacle qui vous émeuve, qui vous fasse répandre de douces larmes et désirer d'être chrétien, — assistez à une communion générale.

« Il nous reste à parler d'une cérémonie qui a dignement clos la mission. Sur la demande de M. le curé de St. Jean, Mgr. l'évêque s'est rendu à Lamballe le lendemain de Noël. Après avoir officié pontificalement, et dans une allocution pleine de bienveillance, félicité notre ville au sujet des consolations qu'elle avait procurées à ses pasteurs, il a conféré le sacrement de la confirmation à environ 300 hommes, parmi lesquelles plusieurs dépassaient 70 ans.

« Les classes sévères, qui exercent tant d'influence sur les classes inférieures, ont parfaitement senti qu'elles devaient donner l'exemple. A peu près tout ce que notre cité possède d'hommes distingués par le cœur et l'intelligence ont tenu la conduite la plus édifiante en cette occasion.

« Nous n'avons pas observé sans attendrissement non plus la part large que les jeunes gens ont prise dans l'éclatante manifestation dont il s'agit. Les tendances de la jeunesse actuelle se montrent donc partout catholiques. Quel heureux augure pour l'avenir du pays ! »

—Tout récemment, Mgr. de Forbin-Janson, évêque de Nancy, a donné à l'église de Sérougé une bannière de la Vierge. Les habitans lui en ont témoigné leur reconnaissance par l'organe de M. l'abbé Guittou, leur curé.

« Jamais, a-t-il écrit entre autres choses au digne pontife, jamais la bannière que nous devons à votre bienfaisance ne sera arborée dans nos cérémonies religieuses, que nos cœurs reconnaissans ne vous recommandent à la mère de toute grâce. Et si nos vœux sont exaucés, Marie, si justement appelée l'étoile de la mer, continuera d'éclairer vos pas à travers les écueils et les orages qu'un monde aveugle, pervers et ingrat, a pu soulever contre un des plus dignes et vénérables évêques de l'Eglise de France. »

—La Providence a toujours ménagé les grands remèdes auprès des grands misères ; aussi, dans ce siècle de corruption, des asiles s'ouvrent de tous côtés au repentir. Il y a quelques années une maison du Bon-Pasteur s'établissait à Angers, sans autre ressource que la charité. Cet institut a grandi comme le grain de sénévé, s'est multiplié dans la plupart des principales villes de France, et possède à Paris, rue Plumet, no. 33, un très-vaste local qui permet même de recevoir de grandes pensionnaires : elles trouveront dans cette maison toutes les ressources que l'on peut désirer. Le Bon-Pasteur d'Angers compte en outre de nombreuses fondations en Italie, en Piémont, en Allemagne, en Belgique et en Angleterre. Mgr. Flaget réclamait depuis longtemps une colonie de ces saintes filles pour son diocèse de Louisville. Un des premiers actes de l'évêque de Mgr. Angebault a été d'accéder à ses désirs. Le 16 oct. dernier, on a vu s'embarquer au Havre, pour cette lointaine mission, cinq religieuses formées à une vie de zèle et de détachement au noviciat de la maison d'Angers, toutes de nations différentes, une Française, une Allemande, une Piémontaise, une Anglaise, une Savoisiennne ; mais toutes devenues sœurs et unies par une ardente charité. Malgré plusieurs grandes tempêtes qui ont rendu leur traversée aussi dangereuse que pénible, au bout d'un mois elles ont abordé heureusement à New-York. Le 17 nov., à peine remises de ces premières fatigues, elles se sont remises en mer pour Philadelphie, et de là ont gagné Louisville par les canaux et les chemins de fer. Les sacrifices et les privations d'un tel voyage ont été adoucis par les soins et les prévenances qu'elles reçoivent des protestans com-

me des catholiques. Enfin, le 1er. déc., elles oublièrent à Louisville, aux pieds de Mgr. Flaget, toutes les peines de leur exil ; en lui elles retrouvaient un père. Le digne évêque était au comble de ses vœux ; car ce qu'il désirait le plus avant de mourir était de léguer à sa chère Amérique un refuge pour le repentir. Mgr Chabrat, coadjuteur du prélat, s'est fait une joie de céder aux religieuses les deux petites chambres qu'il occupait, en attendant que la providence leur procure une maison convenable.

« Que pensent, nous écrit-on, que pensent donc, à la vue de ce dévouement chrétien, aujourd'hui si multiplié sous toutes les formes, nos profonds philanthropes qui cherchent en vain dans leurs combinaisons des remèdes aux maux de l'humanité ? Que trouvent-ils en dehors du christianisme et du dévouement qu'il inspire ? Depuis un demi-siècle surtout que notre société cherche à se mettre en dehors de son influence, que d'efforts l'esprit humain n'a-t-il pas faits ? que de livres, de systèmes et d'essais opposés à cette misère et à cette corruption plus profonde encore, qui envahissent tout ! Nous avons vu de nos jours de jeunes hommes à l'âme ardente s'associer pour régénérer le monde, disaient-ils : leur système a déjà fait place à d'autres, car ils étaient en dehors de celui seul qui est la voie, la vérité et la vie. L'Évangile est là pour nous révéler les secrets de toutes nos misères avec leurs remèdes ; mais il est comme un livre scellé que ne comprennent plus les hommes de notre époque. Ils ne veulent plus de la croix de J.-C., source unique d'un dévouement en rapport avec les misères de l'humanité. C'est la croix à la main que nous voyions, il y a quelques semaines, partir ces généreuses Filles du Bon-Pasteur, pour aller à quelques mille lieues guérir une des plaies les plus profondes de notre civilisation moderne. C'est la croix à la main que les prêtres et les Filles de Vincent de Paul viennent de débarquer de nouveau sur nos possessions d'Afrique. Après Dieu, gloire à la France ! N'est-ce pas elle, encore aujourd'hui, qui comprend et pratique le mieux le dévouement de la croix ? La France, fiancée à l'Eglise dès son berceau, reçut en même temps l'épée et la croix. Ces prêtres de Vincent de Paul, ces Frères des Ecoles chrétiennes qui vont de toutes parts rompre le pain de la parole de Dieu aux enfans de l'Évangile, ces Sœurs de Charité qui pénètrent sans voile dans la maison du Turc et de l'Arabe, pour y révéler la pudeur, en y cherchant la misère ; ces fils de France qui meurent au Tong-King pour notre foi, ces Filles du Bon-Pasteur qui volent de tous côtés comme des anges de salut pour ramener au bercail des brebis égarées, tous ces ouvriers de la charité chrétienne que les vaisseaux de France portent à tous rivages ; voilà nos représentans parmi les nations. Ils leur apprennent qu'il est au monde une terre qui produit le dévouement comme d'autres produisent l'or et les pierres précieuses ; et, si l'histoire de nos malheurs et de nos fautes leur parvient aussi, ils n'en admettent que plus un peuple qui peut verser tant d'amour au-dehors, lorsqu'il en a tant à répandre sur ses propres plaies. »

Depuis que cette fondation d'Amérique a eu lieu, le nombre des vocations pour le Bon-Pasteur s'est singulièrement accru. *Ami de la Religion.*

— M. Lainé, juge de paix de Soudeval (Manche), vient de fonder, dans chacune des six écoles de cette commune, un prix destiné à celui des enfans de l'un et de l'autre sexe que le comité local aura reconnu avoir accompli la plus belle action dans le cours de l'année.

— Un nouvel ouvrage vient d'être publié par M. le chevalier Artaud de Montor, l'historien si apprécié du pape Pie VII : c'est une Vie du pape Léon XII, où abondent de curieux documens. Nous en offrirons le résumé dans notre prochain numéro. Aujourd'hui, et au moment où le souverain Pontife accredit de nouveau un Nonce auprès du gouvernement français, il y a quelque chose à propos à transcrire une Note sur le rang d'un Nonce parmi les membres du corps diplomatique. Cette Note du Saint-Siège a précédé l'arrivée à Paris de Mgr Lambruschini, en ce moment cardinal-secrétaire d'Etat de S. S. Dans la Note qu'on va lire, on s'appuie sur les récents usages diplomatiques, et sur d'anciens usages que l'histoire avait consacrés :

« Le Pape a nommé un nonce pour résider près de Sa Majesté. Les prélats revêtus de cette dignité ont le rang et le caractère d'ambassadeurs, et l'usage constamment suivi est de leur accorder la préséance sur les ambassadeurs des autres souverains sans exception.

« On a regardé cet honneur comme un hommage rendu au chef de la religion catholique dans la personne de ses représentans. Ils jouissent de cette prérogative depuis un temps immémorial, sans aucune contestation de la part des ambassadeurs qui ont résidé simultanément avec eux dans la même cour.

« On croit devoir citer ici l'exemple de ce qui arriva à Saint-Petersbourg en 1784. Le nonce, depuis cardinal Archetti qui étoit alors accrédité près la cour de Russie, précéda constamment le comte Louis Cobenzi, ambassadeur de l'empereur d'Allemagne Joseph II, et cet ambassadeur, quoique vif, jeune, puisqu'il n'avoit que trente-un ans, quoique bien en cour, à Vienne et à Saint-Petersbourg, trouva la chose si plausible, qu'il n'éleva pas la moindre difficulté à cet égard.

« On pense que cet exemple est le plus fort qu'on puisse donner en faveur des nonces, puisque, la cour de Russie étant schismatique, on auroit pu insister sur cette circonstance pour en tirer des conséquences contre le privilège des nonces, et soutenir qu'il ne s'étendoit pas dans les cours non catholiques ; mais il n'y eut aucune réclamation, soit que ce droit eût été reconnu formellement dans cette cour, soit qu'on fût porté naturellement à en agir ainsi par la force de l'analogie avec ce qui se pratiquoit dans les cours catholiques. Telle a toujours été la règle sur ce point du cérémonial, et le règlement du congrès de Vienne, sur le rang des agens diplomatiques, ayant stipulé, art. 4 : « Le présent règlement n'apportera aucune innovation re-

lativement aux représentans du Pape, » il en résulte que les nonces restent en possession du premier rang dans toutes les cérémonies et occasions solennelles où le corps diplomatique se trouve réuni.

« Les anciens usages et le règlement du congrès de Vienne ont servi de base sur ce point au cérémonial de la cour, arrêté par le roi de France en 1818. On voit que, quand les ministres étrangers se rendent au cercle diplomatique, l'introduit et le secrétaire du roi se mettent à la tête du cortège ; le premier donne la droite au nonce ou au plus ancien ambassadeur.

« Le passage suivant de ce même cérémonial confirme également la préséance des représentans de Sa Sainteté en deux autres occasions.

« Le nonce du pape, ou à son défaut le plus ancien des ambassadeurs, adresse un compliment au roi, au nom du corps diplomatique, le premier jour de l'an et pour la saint Louis (quand le roi s'appelle Louis.) »

« Il est donc hors de doute que les nonces du pape jouissent de la préséance sur tous les ambassadeurs. On a vu que ce point du cérémonial a été reconnu au moins implicitement au congrès de Vienne par les plénipotentiaires des principales puissances de l'Europe. On doit en conclure que le nonce qui va résider en France occupera le premier rang parmi les membres du corps diplomatique, sans donner lieu à la moindre réclamation.

« Cette même préséance seroit encore d'une obligation plus étroite à l'égard d'un légat à latere, qui représente plus intimement le Saint-Père, dont il remplit les fonctions en certaines circonstances. On a vu, il y a quelques années, que le cardinal Caprara, dernier légat à latere qui ait résidé en France, a eu la préséance sur les ambassadeurs des grandes puissances de l'Europe qui s'y trouvoient en même temps que lui. Son droit, à cet égard, fut non-seulement reconnu, mais il ne fut pas même mis en question, et tout porte à croire qu'il en sera encore de même lors de l'arrivée prochaine du nonce Lambruschini. »

Maintenant qu'il s'agit de succéder à des droits si clairement établis, la situation de Mgr Fornari est exempte de tout embarras et de toute contestation.

#### ANGLETERRE.

— Une dame anglaise, morte à Boulogne il y a quelque temps, vient de léguer aux hospices de Londres des sommes considérables. Sa fortune est de 500,000 fr.

— On lira avec intérêt les détails renfermés dans la lettre suivante, écrite d'Angleterre à l'Univers :

« Newcastle-sur-Tyne est une grande et belle ville ; ses habitans sont bons et hospitaliers ; plus de dix mille d'entre eux sont catholiques, et dans ce nombre figurent quelques unes des premières familles du pays. Le maire actuel de Newcastle est un catholique éclairé et ferme ; c'est le premier qui, depuis la réforme, ait été appelé à cette haute magistrature. Le grand shérif du comté est aussi catholique ; le sous-shérif et plusieurs des autorités du voisinage professent la même foi. C'est presque un titre de noblesse, aux yeux du peuple, que d'avoir conservé l'antique croyance de l'Angleterre. Le comté de Northumberland se trouvant sur la frontière de l'Ecosse, loin des grands centres d'action, la persécution n'y a probablement pas sévi avec la même violence qu'ailleurs. De là sans doute ce nombre comparativement plus grand de familles nobles qui sont restées attachées au catholicisme.

« Newcastle voit construire en ce moment une nouvelle église ou plutôt une cathédrale dont le plan est dû au célèbre architecte Pugin. Cinq ans suffiraient à peine pour l'achever. La somme nécessaire pour cette construction est en partie réalisée. Vous savez que c'est par le moyen de souscriptions volontaires que l'Angleterre catholique accomplit les grandes entreprises dont nous sommes témoins. La générosité semble intarissable : c'est la foi et le zèle des premiers chrétiens. »

#### SUISSE.

— L'Union Suisse confirme deux nouvelles que nous avons déjà données.

Le gouvernement de Zurich a concédé à la paroisse catholique de sa capitale, pour être rendu à sa destination primitive, le grand magasin autrefois église des Augustins.

Les catholiques qui réjouissent à Berne, et parmi lesquels se trouvent un grand nombre de Jurassiens, ne peuvent jouir d'une église que pendant les courts instans où ce même temple n'est pas occupé par les protestans français. La célébration de deux cultes dans le même édifice entravant celui qui est subordonné à l'autre (et c'est à Berne le culte catholique), l'avoyer de cette ville se propose de marcher sur les traces de son collègue zuricois, M. Mousson, et d'assurer l'entière jouissance d'un temple à ses compatriotes catholiques. Déjà la paroisse catholique de Zurich doit à son influence la somme de 400 fr. que le gouvernement bernois vient d'accorder pour la réparation de l'église. *Ami de la Religion.*

#### NOUVELLE-ORLÉANS.

Le Propagateur catholique contient dans son numéro du 25 février le mandement de Mgr. l'évêque de la Nouvelle-Orléans, pour le carême, publié en date du 8 du même mois. Sa Grandeur y exhorte son peuple à la pénitence et à l'observance des lois de l'Eglise sur le carême. Elle en démontre la raison et l'antiquité, et combat la fausse interprétation qu'en font les mauvais chrétiens. Mgr. Blanc fait allusion aux divisions récentes survenues dans ce pays, et en prend occasion de s'élever contre l'ignorance en matière de religion, qui est la cause de toutes les insubordinations et de tous les troubles, et pour exciter les fidèles à se soumettre à l'Eglise et à ses pasteurs. Il conclut en ces termes :

« Vous entendrez donc N. T. C. F., la voix de l'Eglise qui vous invite à la pénitence. Vous observerez les lois de l'abstinence et du jeûne, chacun selon votre pouvoir et vos forces, tous avec cette plénitude de bonne volonté qui sanctifie ce que nous faisons, et supplée par le désir et l'intention à ce que nous ne pouvons pas faire. Au jeûne vous ajouterez l'aumône sans laquelle, selon la doctrine des saints, notre pénitence serait incomplète. *Rachetons nos péchés par l'aumône, versons dans le sein de nos frères indigents le superflu que l'esprit de pénitence aura enlevé à notre sensualité ; car l'aumône résiste au péché et délivre de la mort.* Renoncez non seulement à ces plaisirs coupables et dangereux qui ne peuvent en aucun temps être compatibles avec la sainteté du chrétien, mais même à ces joies légères et frivoles qui ne s'accordent point avec la gravité et l'austérité de ce saint temps. Expiez par la modestie et la simplicité sur vos personnes et dans vos maisons, et par la mortification de vos sens, tant de vaines superfluités, les folles prodigalités du luxe, et les molles recherches de la sensualité. Nourrissez votre âme par la prière, la méditation des vérités éternelles, et l'assiduité aux instructions que l'Eglise vous adressera par la bouche de vos pasteurs. Sanctifiez toutes ces pieuses pratiques par ce repentir sincère, cette vive et profonde douleur, qui en brisant les cœurs, font au Seigneur une sainte violence, et vous feront mériter d'entendre de la part de Jésus-Christ, par la bouche de son ministre, dans le tribunal sacré, ces consolantes paroles ; *allez en paix : vos péchés vous sont remis.* Alors régénérés par le baptême laborieux de la pénitence, purifiés par ce bain sacré, vous viendrez à la table sainte recevoir dans la chair auguste du Sauveur et dans son sang adorable, le gage le plus tendre et le plus précieux de votre réconciliation.

« En terminant N. T. C. F., nous croyons devoir vous recommander de nouveau cette œuvre si admirable de la propagation de la foi. Nous n'avons qu'à nous féliciter des heureux résultats que cette association vraiment catholique a obtenus dans ce diocèse ; mais nous vous engageons à ne point laisser se ralentir votre zèle ; nous désirons ardemment la voir s'établir et s'accroître chaque jour, parmi les fidèles confiés à nos soins.

« Nous vous recommandons enfin une entreprise dont le succès doit contribuer puissamment au bien de la Religion parmi nous. Un Journal dont l'objet spécial est de propager la connaissance de la Religion, LE PROPAGATEUR CATHOLIQUE, a déjà été favorablement accueilli par les fidèles de la Nouvelle-Orléans ; nous espérons que toutes les familles chrétiennes tiendront à se procurer cette feuille utile et estimable. »

Suit le dispositif.

## NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

— Deux discussions importantes, relatives au Canada, ont eu lieu dans la chambre des communes. M. Roebuck a fait une motion demandant l'annulation des Canadiens qui ont été condamnés à l'époque des derniers troubles du Canada. Cette motion ne paraît pas avoir été reçue avec beaucoup de faveur. Elle a été vivement combattue par lord Stanley et condamnée par M. Charles Buller qui accompagna jadis lord Durham au Canada. Dans son discours, M. Roebuck complimente sir Robert Peel d'avoir enfin introduit dans la Colonie le gouvernement responsable, par les mains de sir Charles Bagot et l'honorable membre ne parle pas avec moins d'éloges des Canadiens français pour lesquels il avoue plus de sympathie que pour les Américains, leurs voisins. Cette discussion en soulèvera une autre, sur une question qui, quoique incidente, n'a pas moins donné naissance à beaucoup de controverses dans l'ancien aussi bien que dans le nouveau monde. Cette question est celle de savoir si la politique, par laquelle sir Charles Bagot a appelé au pouvoir certains Canadiens français, a été cordialement approuvée par le gouvernement anglais. Lord Stanley a déclaré, avec emphase, qu'elle avait eu cette approbation franche et entière et que cette politique conciliatrice était le résultat d'instructions à lui données avant son départ. Mais cette déclaration a laissé beaucoup d'incrédulité, surtout quand on l'a rapprochée de l'opposition emportée et inexorable faite par lord Stanley, à l'amnistie proposée en faveur des Canadiens expatriés. Cette opposition du cabinet anglais à une mesure réclamée par la charité chrétienne, autant que par une politique véritablement conciliatrice, causera une sensation pénible dans le Canada qui l'implore à grands cris.

Les sentiments des Canadiens de tous les partis ont été encore exaltés à cet égard par une lettre touchante qui a été récemment reçue des exilés, et dans laquelle ils invoquent la patrie. Cette lettre a été publiée par tous les journaux canadiens, et la réponse inexorable qui lui est faite inaugurerait mal le règne de sir Metcalf qui s'est embarqué le 4 mars pour le Canada.

M. Labouchère a fait une proposition qui demande l'admission en Angleterre des céréales canadiennes, d'après les termes exprimés naguères dans la dépêche de lord Stanley. M. Charles Wood, appuyant cette motion, a demandé des copies ou extraits des communications qui ont eu lieu entre le cabinet de St-James et les autorités canadiennes, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1842, relativement aux droits perçus sur les céréales importées des Etats-Unis au Canada et du Canada en Angleterre. Lord Stanley a consenti à cette demande qui mettra la chambre à même d'étudier cette question qui intéresse vivement le Canada, et dont nous avons jadis développé l'importance. Nous y reviendrons.

*Courrier des Etats-Unis.*

Nous lisons dans l'*Aurora* de samedi un éloquent article, en réponse à

une attaque qui lui fut adressée par le *Quebec Gazette*, sur les distinctions nationales. Après avoir bien posé la question, et avoir clairement établi que les insultes prodiguées par un parti à une autre origine étaient surtout incessantes et intolérables de la part des journaux anglais, M. l'Editeur de l'*Aurora* fait une profession de principes les plus nobles et les plus généreux. Nous ne pouvons nous empêcher de reproduire les lignes suivantes :

Nous ne sommes pas de ceux qui croient les hommes inférieurs parce qu'ils s'appellent anglais, ou supérieurs parce qu'ils ont pris le jour sur le sol de cette France dont nous chérissons tous les souvenirs.....non, citoyens du monde, nous savons apprécier les uns et les autres, courber le front devant ces éternels monuments de grandeur que l'Angleterre et la France offrent à l'admiration de l'Univers. Si Albion compte ses Shakespeare, ses Pope, ses Byron, ses Brougham, ses Wellington et ses Nelson, la France aussi a ses Napoléon, ses Duguesclin, ses Corneille, ses Molière, ses Lafontaine et ses Lamartine, toutes les deux ont leur Panthéon et leur mille ans de succès dans la glorieuse carrière des armes, et dans la carrière plus glorieuse encore des arts et des sciences. . . . . Oui, l'Angleterre et la France ont des titres à ce sentiment de l'humanité qui la porte à ployer le genou devant le génie national quel qu'il soit, qui s'est élevé au pinacle des sociétés humaines par toutes ces grandes et sublimes actions qui font les héros ; et nous ne serons pas seul à nier ce grand effet. Mais quand ce qu'il y a de plus ignoble dans le rebut de ces grands corps, qui ont de leurs membres sur ce continent d'Amérique, vient ici abrité d'une grande gloire qu'il ne réclame que pour la déshonorer, mettre son insolence à la place de cette grandeur pour faire un métier de l'humiliation de cette race que la France dans de meilleurs jours, a transplantée sur ce sol du Canada ; mais quand des aventuriers masqués viennent se faire un titre d'un nom qu'ils dégradent à l'usurpation de tout ce qui est à nous, et qu'ils ajoutent à leur envahissement, à leur ambition de dépouillement les outrages qu'ils prodiguent à l'ordre du jour à une nationalité qui n'a jamais demandé mieux que de les accueillir sur un pied de fraternité, oh ! alors oui, le sang nous remonte vers le cœur, et une voix intérieure nous crie que nous n'aurons pas la lâcheté de leur céder le terrain sans leur disputer pied à pied et sans confondre Albion avec d'indignes enfans perdus qui la font détester, nous réclamons, et nous leur demandons ce qu'ils sont pour nous traiter avec insolence ! Quand on a rappelé à *Jean-Baptiste* qu'il est français comme pour lui reprocher son origine, voulez-vous qu'il la renie ? qu'y a-t-il là qui puisse le faire rougir ? A son tour, il demande à *John Bull* s'ils ne sont pas dignes de vivre côte-à-côte, eux qui ont mêlé tant de fois leur sang dans la plaine sans cesser de s'estimer, de se respecter !

Nous faisons des vœux avec cette plume vénérable qui dirige le *Quebec Gazette* que ces cris déshonorans cessent de se faire entendre sur cette terre nouvelle où les hommes ne doivent pas apporter de funestes germes de dissensions, mais chercher à vivre en harmonie comme des hommes de bonne volonté. Que chacun consente à semer cette sainte vertu de charité qui fait la base du christianisme que nous professons tous, et les années pastorales d'autrefois reviendront, ces années où l'honnête paysan de nos campagnes dont on a tant cherché à tarer le caractère, dormait en paix dans le foyer domestique, sans fermer la porte de son humble chaumière, ces années où l'on ne connaissait ni distinctions nationales comme l'ignorant *Jean-Baptiste* ou le *brutal british*, ces années où une population laborieuse livrée aux travaux agricoles et aux plaisirs champêtres de l'âge d'innocence, recueillait d'abondantes moissons, tissait ses habits de la laine de ses agneaux et cultivait son lin de ses propres mains. Ces années de bonheur qui nous les a enlevées ? Ce luxe effréné qui nous l'a apporté ? ces distinctions nationales, qui les a créées ? Qui a été cause que *Jean-Baptiste* fermait sa porte non seulement la nuit mais le jour même dans ces derniers temps ? Qui suscite le fanatisme national et religieux à l'heure qu'il est ? Qui tourmente la foi du paisible Canadien dans le pays ? Qui persécute les Jésuites en Canada ? Qui cherche à imposer au peuple des doctrines et des livres défendus par les autorités constituées ? Est-ce nous, qu'on réponde, qu'on nous le dise !

*Faillites.*— On a calculé que le passif des faillites qui ont eu lieu dans les villes de Québec et de Montréal seulement, dans le cours de l'année dernière et jusqu'au 13 février 1843, s'élevait à la somme de £934,000 ou trois millions sept cents trente-six piastres. Québec entrerait dans cette somme pour £245,000, Montréal pour £689,000.

*Cunadien.*

## LA FEMME BLANCHE DES MARAIS.

LE TOURNANT DE TRÉMULÉ.

On voyait encore briller d'une lueur mourante, au milieu de la forêt, le feu allumé par Chantepie. Celui de Renot jetait de rouges éclats, et dessinait sur le lac une traînée de pourpre. Le sire de Malestroit, resté seul au rivage, essayait de tromper son angoisse, en songeant aux bonheurs d'une réunion tant souhaitée ; il se représentait la joie de Marguerite et tendait ses bras en avant comme pour presser son fils sur sa poitrine. — Mais l'angoisse revenait, tenace, inexpugnable ; elle s'emparait de son cœur et changeait l'espoir en crainte, le bonheur en tortures.

Ce feu, dont les reflets se teignaient de sang en traversant l'atmosphère humide des marais, était un signal. Ce signal avait mis en mouvement Plélan et ses soldats : n'était-ce point un danger nouveau pour Marguerite ?

Et si c'était un danger nouveau, l'épée de Malestroit ne pèserait point dans la lutte. Il lui fallait attendre ; — attendre au moment du péril !

Les deux barques n'allaient point d'une égale vitesse. Celle de Plélan, montée de six hommes d'armes et conduite par deux bateliers des marais, tâtonnait dans l'obscurité complète qui couvrait le lac, et perdait du temps à éviter les courants. Celle de Chantepie courait en droite ligne comme une flèche lancée vers le but. Quand le fond donnait, Noël laissait les avirons au vateur et pesait sur sa perche; puis il ressaisissait les rames, et le chaland volait, effleurant l'eau de sa carène plate et sans quille.

—Hardi! mon fils Noël, disait Toussaint. Ce feu qui brille là-bas est un signal de Judas, et voici venir derrière nous ceux qui paieront les trente deniers.

—La femme blanche est passée, répondit Noël; nous avons un quart d'heure d'avance et il ne faut pas cinq minutes pour gagner le manoir, Madame Marguerite sera près de nous avant qu'ils aient touché le rivage.

—Cela ne suffit pas, Noël.

Toussaint prononça ces mots avec lenteur, et, touchant l'épaule de l'enfant, il montra du doigt le ciel.

Un large voile de nuages couvrait toute la partie sud-est du firmament. L'air était calme; cet immense rideau, immobile et coupé uniformément vers le zénith, laissait à découvert une moitié du ciel.

—La lune est à son second quartier, poursuivait Toussaint. Dans un quart d'heure, elle argentera la frange de ce nuage; dans vingt minutes, nous verrons apparaître l'anneau rousâtre qui l'entoure, et puis...

—Mon père Toussaint, s'écria Noël, êtes-vous bien sûr qu'elle soit si haut déjà?

—Je la vois, répondit le vateur, je la sens sous le nuage qui la couvre encore., Hardi! mon fils Noël, car le salut de Madame Marguerite et de son fils est désormais entre tes mains.

—Nous la sauverons, père, nous la sauverons! dit l'enfant avec énergie.

Ils n'entendaient plus le bruit des avirons de l'autre barque, mais la voix de Plélan, pressant et grommelant ses rameurs, arrivait souvent jusqu'à eux.

Lorsqu'ils touchèrent le rivage, la lune était encore sous le nuage; seulement les nuages vaporeux qui flottaient au zénith blanchissaient et semblaient s'illuminer de mystérieuses lueurs. Toussaint s'élança et prit en courant le chemin de Gourla. Comme il entra au manoir, il leva la tête, et vit au ciel un demi-cercle rougeâtre que l'arête du nuage coupait à son milieu.

—Vite, ma noble dame, vite! cria-t-il du seuil.

Marguerite était prête. Toussaint prit l'enfant dans ses bras, et tous deux descendirent en toute hâte le chemin conduisant aux marais.

Comme ils débouchaient sur la pelouse, la lune montra son étroit rebord au delà du nuage, et les pointes des petites vagues du lac se prirent à scintiller au loin. Chantepie, qui avait l'œil au guet, découvrit à trois ou quatre cents pas sur la gauche la barque de Plélan qui faisait force de rames.

Marguerite traversa la pelouse. Au moment où elle touchait du pied le chaland, la lune, demasquant son disque avec lenteur, inonda les marais de ses rayons.

—Cachez-vous! s'écria Noël; étendez-vous au fond du chaland.

Marguerite obéit, mais il était trop tard: sa robe blanche, vivement et soudainement éclairée, avait frappé les regards des gens de Rohan. Plélan l'avait devinée, sinon reconnue, et un cri de rage sortit de sa poitrine.

—Ramez, drôles, dit-il d'une voix saccadée; dussé-je mourir, il me faut cette proie... Ramez!

La barque vira de bord. Au lieu de continuer sa route vers le rivage, elle manœuvra de manière à battre le passage au chaland de Noël, qui avait pris chasse, comme disent les marins, et fuyait rapidement.

Les marais de l'Oust avaient complètement changé d'aspect depuis la première traversée de la dame de Malestroit. Deux mois s'étaient écoulés depuis lors; les eaux avaient grandi, couvrant çà et là les îles et promontoires qui montraient encore leurs têtes au commencement de l'automne. Un seul point restait découvert sur toute la surface du lac.

C'est une espèce de cap formé par le prolongement de la chaîne de collines où était situé Gourla. Il s'avance fort avant dans les marais, et porte le nom de la *Pointe-aux-Halbrans*. En hiver, lors de la plus grande hauteur des eaux, l'isthme disparaît; il ne reste que la pointe, qui, gardant la moitié de son nom, s'appelle alors l'*Ile-aux-Halbrans*.

Elle s'élevait à l'endroit où les marais de l'Oust atteignent leur plus grande largeur, et se trouve sur la ligne qui couperait perpendiculairement le cours de la rivière, en passant par le tournant de Trémoulé.

Les deux barques couraient parallèlement au rivage. Noël attendait une occasion favorable pour changer de route et se diriger vers son véritable but, auquel il tournait le flanc; mais il dut voir bientôt que cette occasion ne se présenterait point. En effet, loin de gagner du terrain, malgré l'aide empressée du vateur, il perdait à chaque instant quelque chose de son avantage. Le bateau de Plélan, poussé par quatre avirons et mieux construit que le sien, grandissait aux rayons de la lune et menaçait de l'acculer bientôt au rivage.

Les deux équipages ennemis pouvaient se distinguer mutuellement presque aussi bien qu'en plein jour. Chantepie avait compté six hommes d'armes dans le bateau de Plélan, mais ce dernier ne voyait plus sur le chaland que Toussaint et Noël. La dame de Malestroit, éperdue et plus morte que vive, restait couchée sur les planches humides du fond.

—Blaise, dit-il à son confident ordinaire, regarde ce jeune drôle qui manie si dextrement la rame là-bas sur le chaland.

—Je le vois, répondit Blaise.

—Ne trouves-tu pas qu'il ressemble à ce maudit lutin qui me vola mon cheval au lac de Rieux?

Blaise regarda attentivement, puis se redressa en silence.

—Hé bien! fit le capitaine:

—Messire, dit Blaise en secouant la tête, mon avis est que l'enfant est, comme votre seigneurie et moi, en chair et en os; mais c'est un bambin qui vaut un homme, et même, s'il faut le dire, j'aimerais à voir un homme à sa place.

—Ainsi, tu le reconnais?

—Oui, messire.

Plélan fit tourner autour de son cou le cordon d'une énorme gourde qu'il approcha de ses lèvres.

—Hé bien! Blaise, dit-il en reprenant haleine après avoir bu, me voici en face de mes deux ennemis: là le lutin, ici la sorcière.

Il étendit la main vers la femme blanche des marais.

—Mort de moi! continua-t-il, j'étranglerai le lutin et je cracherai à la face de la sorcière.

—Ni l'un ni l'autre! répondit de loin la voix de Noël.

Plélan se sentit tressaillir.

—Blaise, dit-il en pâlisant, parlais-je donc si haut tout à l'heure, que l'oreille d'un homme ait pu m'entendre à pareille distance?... N'importe, fut-il le diable, je lui tordrai le cou!... Ramez, vous autres!

La barque de Plélan avait gagné du terrain. Elle était maintenant éloignée du chaland de deux cents pas à peine. Les deux bateaux se trouvaient aux deux bouts d'un angle aigu, dont l'*Ile-aux-Halbrans* formait le sommet. Suivant toute probabilité, le chaland devait doubler l'île en dedans et la barque du côté du large. Or, comme le rivage, au delà de l'île, se rétrécit et court en biais, de manière à former l'entonnoir qui termine le lac à l'ouest, le dénouement approchait rapidement.

—Laissez la votre perche et préparez la carabine, père Toussaint, dit Noël à voix basse;—ce n'est plus la vitesse qui pourra nous sauver.

Le vateur lâcha la perche avec découragement.

—Voyons, reprit Noël, si vous êtes aussi bon tireur que vous le dites.

—A quoi bon tuer un homme? dit tristement le vateur;—je n'ai qu'une charge.

—Elle suffira avec l'aide de Dieu... Ecoutez, père Toussaint. Leur barque vire; elle vient sur nous: tant mieux!... Apprêtez votre arme, et visez l'aviron de droite au moment où il sortira de l'eau... attention!... feu!

Le coup partit, et la balle vint frapper l'aviron à la naissance de la pelle. Il ne fut point brisé du choc, mais lorsque le rameur le plongea de nouveau, il éclata sous son effort; la barque, boiteuse, tourna sur elle-même et fut quelque temps à reprendre sa route.

Pendant que Plélan jurait, et que ses rameurs essayaient de réparer l'avarie, Noël doubla l'*Ile-aux-Halbrans*.

—Père Toussaint, dit-il rapidement, il faut nous séparer ici.

Le vateur leva sur lui son regard étonné; Chantepie poursuivit d'un ton ferme, presque impérieux:

—Il faut nous séparer, vous dis-je! Je suis trop faible pour lutter avec les rameurs de Rohan, et le salut de madame Marguerite n'est point dans ce chaland. Soulevez-la, descendez à terre, et cachez-vous derrière les saules...

—Mais... voulut objecter le vateur.

—Le temps presse! interrompit Noël avec impatience. J'entends la barque; elle va doubler l'île... Au revoir, mon père Toussaint! Vous et ma noble dame, vous êtes de trop pour le combat que je vais livrer au huguenot.

Toussaint, dominé par l'empire que l'enfant avait su prendre sur lui, obéit sans répliquer davantage. Il prit dans ses bras nerveux Marguerite de Guer, la déposa à terre et sauta lui-même après elle.

—Au revoir! répéta Chantepie, qui fit force de rames en remontant le marais.

Les rameurs de Plélan s'étaient attendus à cette dernière manœuvre sans doute, car ils se trouvèrent prêts à continuer la chasse dans cet nouvelle direction.

Chantepie, une fois seul sur son chaland, aspira l'air bruyamment, comme un homme délivré d'un poids écrasant. Ensuite, il appuya sur ses avirons pour essayer son chaland ainsi déchargé; il vit, à n'en pouvoir douter, qu'il pouvait désormais échapper à la poursuite de Plélan. Mais ce n'était point son compte. Loin de continuer ses efforts, il se prit à nager avec nonchalance, de manière à diminuer graduellement la distance qui séparait les deux barques.

Plélan, qui croyait Marguerite de Guer au fond du bateau, exhalait sa joie en bruyantes exclamations:

—Nous les tenons! cria-t-il.—Blaise, tordrai-je le cou au lutin tout de suite, ou attrndrai-je que nous soyons à terre pour le faire pendre?

—Ce sera, répondit Blaise comme il vous plaira, messire.

La position du chaland semblait, en effet, désespérée. Il avait traversé, toujours poursuivi de près, la distance précédemment parcourue en sens contraire, et avait regagné les environs de Gourla. Or, de ce côté, comme de l'autre, le lac se rétrécissait sensiblement, de telle sorte que le chaland n'avait d'autre alternative que de s'acculer au rivage ou de couper le marais dans sa largeur, ce qui l'amenait infailliblement à portée de la barque.

Ce fut ce dernier parti que prit Noël; mais, se servant de la supériorité actuelle de sa marche, il esquiva l'abordage, et réussit à mettre la barque entre le rivage et son chaland.

C'était tout ce qu'il voulait; sans doute, car il commença aussitôt à nager

mollement, sans prendre souci de la distance qui diminuait sans cesse entre son bateau et celui de Plélan.

—Blaise, dit ce dernier, dont l'espoir déçu se changeait en colère, —il faut en finir. A défaut d'arquebuses, nos hommes ont leurs pistolets.

—J'ai les miens, répondit Blaise.

Les autres, dans la précipitation du départ, n'avaient pris que leurs épées.

Plélan saisit les pistolets que lui tendait Blaise, en promettant au reste de ses gens de les faire pendre sitôt qu'il aurait du loisir; puis il s'arrangea commodément pour viser. Le premier coup ne produisit d'autre effet que de donner l'éveil à une bande d'oiseaux aquatiques qui prirent bruyamment leur volée.

Chantepie envoya, en réponse, un couplet de sa chanson favorite.

—Démon! murmura Plélan, qui prit le second pistolet.

—Messire, dit Blaise, vous allez perdre votre dernier coup; nous ne sommes pas à portée.

Plélan se rassit en murmurant.

Cependant Chantepie avait gagné l'Oust, et les deux barques, entraînés par le courant, se suivaient avec une effrayante rapidité. A un quart de lieue en avant du chaland, la femme blanche dressait sa taille gigantesque, au dessus du gouffre qui mugissait terriblement.

—Où nous mène-t-il? se demandaient les rameurs.

—Mort de moi! s'écria enfin Guy de Plélan; —veulent-ils renouveler la farce d'Ermengarde?... Sur ma foi! je les suivrai, fût-ce en enfer!

A deux cents pas du tournant, le chaland vira et quitta le cours de l'Oust, puis il disparut derrière le brouillard.

—Suivez-le, dit le capitaine.

Les rameurs se penchèrent de nouveau sur les avirons, et commencèrent à tourner autour du gouffre. Parfois on apercevait le chaland, mais au-sitôt après on le perdait de vue, et la poursuite n'avait pour guide que la voix de Noël, qui avait entonné sa chanson et répétait incessamment le refrain d'une voix lente et monotone.

Plélan ne disait plus rien. Il restait assis à l'avant, les dents serrées, les sourcils convulsivement froncés.

—Si je meurs, pensait-il, Marguerite me suivra, et je mourrai vengé.

Noël chantait toujours.

Le cercle allait se rétrécissant autour de la femme blanche; les rameurs se signaient avec effroi; les hommes d'armes tremblaient et n'osaient plus blasphémer.

Noël cessa de chanter.

—Guy de Plélan! dit-il d'une voix retentissante, —an nom de Malestroit, mon seigneur, je t'ai provoqué autrefois à un combat mortel et sans merci. Je t'ai dit: —Si mon seigneur ne daigne venir aux jour et lieu que Dieu fixera, je viendrai, moi... me voici!

—Ramez, ramez, cria Plélan en proie à une sorte de délire.

Noël rétrécit encore le cercle et son chaland disparut dans les plis brumeux de la robe de la femme blanche. Puis il reprit:

—Je t'ai dit encore: —Madame Marguerite est sous la garde de la femme blanche des marais. Ni vilain, ni gentilhomme ne l'attaquera sans péril de mort...

Noël s'interrompit pour donner un dernier coup de rame, qui porta son chaland sur la lèvres même du gouffre.

—Ramez! suivez-le! ramez! cria Plélan.

Et, comme un des rameurs hésitait, il lui mit le pistolet sous la gorge.

—Vilains et gentilhommes, vous avez tous attaqué Madame Marguerite, continua Noël, et vous allez mourir.

—Tu mens, démon! hurla Guy de Plélan; je vais t'atteindre, toi et ta dame, et, mort de mon sang! je vous tordrai le cou!

Comme il disait ces mots, le chaland, lancé avec une vigueur nouvelle par Chantepie, effleura la lèvres du tournant et, ce-sant aussitôt son mouvement circulaire, sortit du brouillard. La barque voulut le suivre, mais, plus lourde ou moins habilement dirigée, elle fut saisie par le gouffre.

On entendit Plélan vociférer un dernier blasphème, suivi du cri de détresse de son équipage; puis le gouffre rendit un bruit sourd.

Chantepie essuya la sueur de son front et revint à l'Isle-aux-Hallbrans.

Lorsque Toussaint ou Madame Marguerite l'exhortaient à se hâter durant la traversée qui suivit, il répondait:

—Guy de Plélan n'est plus à craindre, et la femme blanche a protégé sa race.

Le lendemain, au château de Malestroit, Amaury dit à Noël:

—Tu as sauvé ma femme et mon fils: veux-tu être mon écuyer?

—Serai-je un jour chevalier? demanda Noël.

Sur ma foi de gentilhomme, tu le seras.

Noël réfléchit et baissa la tête.

—Les chevaliers ne se battent point sur l'eau, murmura-t-il tristement.

—Si fait, Noël, dit la dame de Malestroit. Il y a de vaillans hommes d'armes qui combattent, montés sur des vaisseaux, au milieu de la mer.

—La mer! s'écria Chantepie dont le jeune visage rayonna d'enthousiasme; la mer!... Je l'ai vue sur les côtes de Cornouailles... elle est grande... plus grande encore que les marais de l'Oust...

—Hé bien! Noël, dit le sire de Malestroit, veux-tu être chevalier de la mer?

—Je le veux! répondit Noël avec joie,

—Donc, je t'enverrai demain, Noël, à monsieur mon cousin de Tinténiac,

qui est maître d'un vaisseau du roi... Et si Dieu t'assiste, enfant, tu feras un noble homme.

Bien longtemps après, sur les ruines du petit manoir de Courlé, un vieux gentilhomme éleva un beau château, dans lequel il établit sa demeure avec sa femme et ses jeunes enfans.

Le vieux gentilhomme était capitaine dans la marine de S. M. le roi Louis XIII. Il avait nom Noël Torrec.

Quant au château, il se nommait et se nomme encore Chantepie.

Ses hautes murailles dominant au loin tous les marais de l'Oust, et c'est dans sa grande-salle aux vastes embrasures que nous avons entendu raconter pour la première fois la légende de la Femme blanche des marais.

PAUL FÉVAL.

Union Catholique.

## A LOUER.

Une belle Maison en pierre à 3 étages, située au Faubourg de Québec, faisant face à la rue du Faubourg de Québec à l'angle de la rue Ste. Marie, S'adresser pour les conditions à M. l'Economé de l'Evêché.

EXERCICE TRÈS DEVOT

A

St. Antoine de Padoue

LE

TRAUMATISME.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS CARLY,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

AVIS.

UN INSTITUTEUR sachant parfaitement les langues française et anglaise et pouvant les enseigner par principes, serait disposé à accepter de l'emploi dans une paroisse. Il est muni des meilleures recommandations pour sa moralité et pour sa méthode d'enseignement. S'adresser à M. BRASSARD, curé de Longueil, qui s'offre à donner de plus amples renseignements.

AVIS.

UN INSTITUTEUR bien recommandé sous le double rapport de la capacité et de la moralité trouverait de l'encouragement à St. Valentin: celui qui saurait les deux langues française et anglaise serait préféré. S'adresser à M. Beauregard, curé de St. Valentin, *vis-à-vis* Isle-aux-Noix.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES personnes qui voudraient entreprendre la réparation de

L'EGLISE DE ST. PHILIPPE,

sont priées de faire des propositions à M. le Curé de cette Paroisse, auquel il devront en même temps présenter les garanties exigées en semblable circonstance.

MM. les Editeurs des journaux français de cette ville sont priés de reproduire *gratis* cette annonce pendant un mois.

Montréal, 24 février 1843.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DRÔTES, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c &c &c.

AUSSI.

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des REGISTRES de Paroisse de 12 à 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTONX, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4l.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. de l'Evêché.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,